

Voirie

Rappel des opérations d'amélioration de la voirie de 2019 à 2021

École maternelle Bernard Palissy
Réalisation d'une clôture de sécurité.
Création d'un accès PMR piétons.

École maternelle Mermoz
Création d'un accès PMR piétons.

Gymnase Mermoz
Accès piétons avec un aménagement pour les PMR.

Rue Mermoz
Création d'un cheminement piétons dans le cadre du PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics).

Impasse Saint Antoine
Aménagement de la voirie suite à la réalisation d'un projet immobilier.

Bernard Palissy
Réalisation de clôtures entre l'école et la maison de quartier.
Fourniture et pose de dalles de béton (gestion du pluvial).

Rue Bernard Palissy
Accessibilité PMR.

École maternelle Bernard Palissy
Aménagement de l'accès des enfants aux classes.

Rue Ruer
Reprise de l'affaissement de la chaussée.

École maternelle Mermoz
Création d'un cheminement piétons avec accès PMR.



Zen en vacances ?

Bénéficiez de l'Opération Tranquillité Vacances !

Par ce dispositif, vous pouvez signaler votre absence à la police durant la période estivale, afin que votre domicile ou votre commerce bénéficie d'une vigilance accrue des forces de l'ordre.

Remplissez le formulaire de demande individuelle disponible au commissariat ou au siège de la Police municipale (au minimum 48 h avant votre départ).

Police municipale – avenue Antide-Boyer, 04 42 18 19 39
Police nationale – 9, avenue Jeanne d'Arc, 04 42 18 55 55

En cas d'interruption des vacances, signalez votre retour aux forces de sécurité.

Éclairage

Lanternes LED

21 luminaires ont été remplacés sur le secteur, par des lanternes LED qui permettent de faire une économie énergétique de 70% et de réduire encore les intensités lumineuses de 50% entre 22h et 5h du matin.

Lanternes LED installées à Palissy (depuis 2019)

2021	1 armoire et 9 lanternes
2022	12 lanternes
Prévision 2023	3 armoires et 78 lanternes

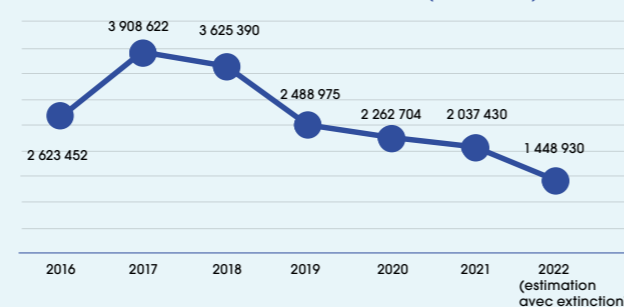
Extinction partielle de l'éclairage public

Dans le cadre de la volonté de la municipalité d'initier des actions en matière d'écologie positive, une extinction partielle de l'éclairage public est actuellement en cours sur la commune.

L'éclairage est maintenu en début et en fin de nuit notamment pour nos besoins de circulation et s'éteint en milieu de nuit lorsque nous n'avons plus besoin d'éclairage et que les conditions de sécurité sont remplies. Les zones de vidéo-protection sont exclues de ce dispositif dans son déploiement actuel.

4 tournées de nuit par mois sont effectuées sur l'ensemble de la commune ainsi que des tournées préventives par quartier minimum 2 fois par mois.

Variation des consommations (en kWh)



Économies réalisées

entre 2017 et 2021	- 48%
entre 2017 et 2022 (prévisionnel) :	- 63%
- 55% dus au passage aux lanternes LED	
- 8% dus à l'extinction sur une 1/2 année	

Les 2 postes de secteur Palissy permettent d'économiser **25 MW/h**.

Propreté

Interventions récurrentes :

Passage dans le quartier une fois par semaine :
un agent de maîtrise.
une équipe d'intervention composée d'une arroseuse, d'une balayeuse, d'un PEC et de 4 agents.

Interventions ponctuelles : FRAP à la demande.



Interventions du prestataire de service :

À Bernard Palissy, tous les mercredis et samedis en manuel
Parc Palissy, tous les lundis, mercredis, vendredis et samedis.

Collecte des ordures ménagères et des encombrants

La collecte s'effectue sur ce quartier les lundis, mercredis, vendredis.

Les encombrants sont ramassés sur rendez-vous les mercredis tout au long de l'année.

Un camion passe tous les jours dans le quartier pour les **encombrants sauvages** entre 5h30 et 12h30 puis un deuxième camion repasse pour les bâtiments (grands ensembles) entre 9h30 et 14h30

Le numéro pour solliciter la collecte des encombrants est le 04 42 18 19 79, et pour toute question relative à l'accès à la déchetterie, vous pouvez joindre le 04 42 18 19 74

Écoles

Végétalisation des écoles

La végétalisation des cours d'écoles émane de la volonté municipale d'améliorer le confort thermique en créant des îlots de fraîcheur.

Végétalisation : accroître la couverture végétale des cours d'école par la plantation d'arbres, la mise en œuvre de murs végétaux, etc...

Revêtement de sol perméable : remplacer les surfaces asphaltées par des revêtements de sol perméables, adaptés aux fortes chaleurs.

Ombrière : créer des zones ombragées



Dératisation

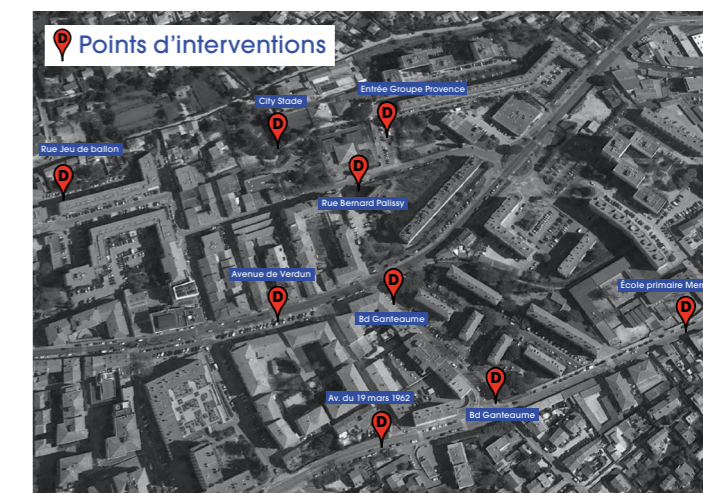
Nouvelle réglementation depuis 2019 concernant les particuliers et les services municipaux :

- Appâtage permanent par rodenticide interdit,
- Appâtage ponctuel par rodenticide autorisé,
- Appâtage permanent neutre (non létal) autorisé.

Prestataire privé certifié Ecophyto

34 interventions de dératisation sur le secteur de Palissy (de janvier 2021 à octobre 2022).

Opérations ponctuelles de dératisation des eaux usées par la SPL L'eau des collines et des réseaux pluviaux (bassins de rétention).



Espaces verts



Désherbage/Élagage

- Aucune Obligation Légale de Débroussaillage (OLD) sur le quartier.
- Le désherbage des rues est réalisé par le service Espaces verts et le service Propreté.
- Parc du jardin Palissy : fréquence d'entretien d'une fois par mois par un prestataire.

Point sensible : dégradations et incivilités récurrentes sur l'aire de jeux.

- Élagage des arbres d'alignement avec une mise en fréquence tous les 3 ans.

Interventions de la Police Municipale

Entre 2019 et 2022

- Diminution du nombre d'interventions réalisées sur ce secteur suite à la commission d'infractions. **-12%**
- Diminution du nombre d'interventions liées aux infractions de stationnement et circulation. **-17%**
- Diminution des atteintes aux personnes et aux biens. **-9%**

Le secteur de Palissy représente seulement **4,2%** du total des interventions sur le territoire d'Aubagne

Centre de Supervision Urbain

- 6 caméras sont présentes sur le secteur de Palissy. Elles quadrillent les axes principaux et les abords des écoles maternelle et élémentaire.



- 1 100 heures de surveillance vidéo effectuées.
- Un opérateur vidéo à temps complet sur ce secteur pendant 3 mois.

ALERTE SMS AUBAGNE

Abonnez-vous à l'ALERTE SMS
Crue de l'Huveaune, incendie, chute de neige exceptionnelle... soyez informés au plus vite !
Abonnez-vous sur aubagne.fr/sms

Numéros utiles

FRAP

Depuis mars 2015, Aubagne s'est dotée d'un nouveau dispositif visant à régler de manière plus réactive et plus rapide les dysfonctionnements importants constatés sur l'espace public.

En cas de demande urgente (ex : conteneur renversé ou des branches d'arbre représentant un danger ou une gêne pour la circulation et les piétons, un dépôt sauvage d'encombrants...) les administrés peuvent désormais contacter :

la FRAP, **0800 00 66 23** (appel non surtaxé) du lundi au samedi

Aubagne à votre service

Dysfonctionnement sur la voirie, dans votre quartier, problème de propreté, nettoyage, éclairage...

Quelle que soit l'information souhaitée, quel que soit le quartier concerné, nos agents sont à votre écoute. Les opérateurs prendront votre appel, écouteront vos besoins et transmettront au service compétent qui vous informera de la suite donnée à votre démarche.

Aubagne à votre service, **0800 18 19 19**
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Centre de Supervision Urbain

Créé en février 2016, le Poste de Commandement de Supervision Urbain fait partie intégrante de la politique de sécurité de la ville grâce notamment aux 110 caméras réparties dans toute la commune. Cet équipement constitue un outil à part entière en matière de lutte préventive contre l'insécurité et d'aide à la gestion de la voie publique

CSU Aubagne, **04 42 18 19 39** 24h/24 7j/7

France services

96 rue de la République (rendez-vous au 04 42 18 19 20)
ouvert du lundi au vendredi de 12h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h

4 agents polyvalents vous accompagnent dans vos démarches administratives en ligne et vous aident à prendre rendez-vous avec les différents partenaires dont vous avez besoin.

Les organismes partenaires :



Plan de sécurisation des écoles

165 missions effectuées

Les agents de la Police municipale interviennent dans le cadre du Plan Vigipirate :

- sécurisation de l'école et de ses abords, aux heures d'entrées et de sorties (protection des enfants, des parents et du personnel)
- surveillance générale tout au long de la journée
- gestion des problématiques de circulation (stationnement anarchique, etc.)



Présence régulière de la Police Nationale

- Rondes et patrouilles.
- Sécurisation, organisation de contrôles routiers.
- Interventions, constatations sur les lieux d'infractions.

Évolution des faits constatés 2021/2022

Vols avec violence	→
Cambriolages	→
Vols de véhicules / deux roues	→
Vols dans véhicules / Accessoires sur VH	→
Dégradation de biens	→
Atteintes aux personnes	→
Accidents de la circulation	→
Trafic de stupéfiants	→

Le quartier de Palissy est un secteur calme et stable du point de vue de la délinquance.

Les différentes actions menées dans le quartier se sont traduites par une très forte diminution des usages de stupéfiants et ont conduit à la quasi disparition du trafic de drogue.



Le retour des Conseils de quartier

Les Conseils de quartier se tiennent régulièrement dans un contexte d'écoute et d'échange.

Afin d'être au plus près de vos attentes et répondre le plus efficacement possible à vos sollicitations, le service de Gestion de la Relation Citoyen (GRC) a été créé. Son objectif est d'améliorer la transparence et la qualité de l'action publique. En centralisant les doléances de la population vers un outil unique, la réponse aux citoyens, la réactivité opérationnelle et la traçabilité des dossiers en sont optimisées. Son fonctionnement vous sera détaillé au cours de ce Conseil de Quartier.

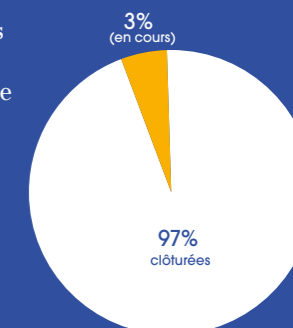
La Ville d'Aubagne

Statistiques Aubagne à Votre Service de Palissy

La centralisation a permis une meilleure maîtrise des doléances qui engendre des réponses plus rapides.

Les signalements concernent entre autres :

- La collecte **14%**
- La voirie **26%**
- La propreté **35%**
- L'éclairage public **12%**
- Les espaces verts **8%**



État des interventions du 01/01/2022 au 20/09/2022